

*Votent pour:* Tchécoslovaquie, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yémen, Yougoslavie, République socialiste soviétique de Biélorussie.

*Votent contre:* Danemark, Grèce, Inde, Libéria, Pays-Bas, Turquie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Belgique, Brésil, Chine, Colombie.

*S'abstiennent:* République Dominicaine, Equateur, Egypte, Ethiopie, France, Guatemala, Islande, Iran, Israël, Liban, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Pérou,

Philippines, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Uruguay, Venezuela, Argentine, Australie, Canada, Chili, Cuba.

*Par 12 voix contre 7, avec 28 abstentions, le paragraphe 3 est rejeté.*

171. Le PRÉSIDENT, sur la demande du représentant du Danemark, donne lecture des parties du projet de résolution qui ont été adoptées et en met l'ensemble aux voix.

*Par 27 voix contre 5, avec 12 abstentions, l'ensemble du projet de résolution est rejeté.*

La séance est levée à 14 h. 40.

## DEUX CENT CINQUANTE-SEPTIEME SEANCE PLENIERE

*Tenue à Flushing Meadow, New-York, le mardi 29 novembre 1949, à 10 h. 45.*

*Président:* le général Carlos P. RÓMULO (Philippines).

### Condamnation des préparatifs en vue d'une nouvelle guerre et conclusion d'un pacte à cinq pour le renforcement de la paix: rapport de la Première Commission (A/1150)

1. M. DE DIEGO (Panama), Rapporteur de la Première Commission, présente le rapport de cette Commission et le projet de résolution qui l'accompagne (A/1150).

2. Sans vouloir rappeler en détail la discussion qui s'est déroulée au sein de la Commission<sup>1</sup>, le Rapporteur tient à signaler que cette discussion a révélé, d'indiscutable façon, un vif désir de paix et de tranquillité. Cette discussion, d'autre part, a fait apparaître l'inquiétude qu'inspire à tous les esprits la situation actuelle du monde. Tous les représentants étaient animés du désir de trouver une formule propre à dissiper cette inquiétude.

3. M. de Diego conclut en disant qu'il a cru de son devoir de faire part à l'Assemblée des sentiments qui se sont fait jour au sein de la Commission et du vœu ardent qu'ont exprimé les représentants de voir le monde repousser le spectre de la guerre et travailler à l'avènement d'une ère meilleure pour l'humanité.

4. M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) présente le projet de résolution de la délégation de l'URSS (A/1149). Ce projet constitue la suite logique et le développement des propositions en vue du renforcement de la paix que cette délégation a, à maintes reprises, soumises à l'Organisation des Nations Unies. Il reflète les principes qui sont à la base de la politique étrangère de l'Union soviétique, c'est-à-dire la lutte incessante pour la paix, pour la sécurité et pour l'amitié entre les peuples.

5. Dès 1925, le grand Staline, chef du peuple soviétique, a déclaré que l'idée de paix constituait la base même de la politique extérieure de l'Union soviétique. L'URSS s'était fixé pour tâche de lutter pour la paix, de lutter contre de

nouvelles guerres, de dénoncer tous ceux qui s'efforçaient de préparer une nouvelle guerre, tous ceux qui agissaient ainsi en se couvrant du drapeau du pacifisme. Peu importait que l'on se servît comme masque de la Société des Nations ou de Locarno. On ne saurait tromper ni effrayer l'URSS.

6. L'Union soviétique s'en tient toujours à la politique ainsi définie par son chef.

7. C'est la quatrième fois dans les quatre ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies que, d'ordre de son Gouvernement, la délégation de l'Union soviétique soumet des propositions en vue du renforcement de la paix. En 1946, elle a présenté son projet tendant à la réduction générale des armements et à l'interdiction de la production et de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins militaires. Ces propositions ont été à la base de la résolution historique 41 (I) adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 1946. En 1947, l'Union soviétique a proposé d'adopter une résolution tendant à condamner toute propagande en faveur d'une nouvelle guerre. Après de longs débats, l'Assemblée a, à l'unanimité, adopté la résolution 110 (II) qui s'inspirait de la proposition de l'URSS. En 1948, l'Union soviétique a proposé d'adopter une résolution tendant à la réduction d'un tiers de leurs armements par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et encore une fois à l'interdiction des armes atomiques. Cette proposition s'est heurtée à une opposition acharnée; elle a été rejetée<sup>2</sup>. Cependant la majorité de l'Assemblée générale n'a pu arriver à faire enterrer purement et simplement la proposition de l'Union soviétique. Elle a été obligée d'adopter une résolution incolore et stérile, destinée à masquer le refus d'adopter le projet de résolution de l'URSS; c'est ainsi qu'elle a adopté la résolution 192 (III) du 19 novembre 1948.

8. Il n'est guère nécessaire, déclare M. Vychinsky, de souligner l'importance de tous ces projets qui avaient été défendus par les délégations soviétiques et les délégations des pays de démocratie populaire.

<sup>1</sup> Voir les Documents officiels de la quatrième session de l'Assemblée générale, Première Commission, 325ème et 337ème séances.

<sup>2</sup> Voir les Documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, première partie, 163ème séance plénière.

9. Le projet de résolution que l'Union soviétique a soumis à la présente session, et qui demande la condamnation des préparatifs en vue d'une nouvelle guerre et la conclusion d'un pacte à cinq pour le renforcement de la paix, constitue la suite logique des propositions que l'URSS a formulées les années précédentes. En présentant ce projet à l'Assemblée, l'URSS avait conscience de la grande responsabilité qui lui incombe, tout comme aux autres membres permanents du Conseil de sécurité et à l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble, en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

10. Malgré la résolution 110 (II) de l'Assemblée générale qui condamne la propagande en faveur d'une nouvelle guerre sous toutes ses formes, cette propagande n'en continue pas moins d'exister. Les préparatifs en vue d'une nouvelle guerre se poursuivent non seulement au moyen de cette propagande, mais aussi par une course aux armements, par le vote de budgets de guerre importants, par la création de nombreuses bases militaires, par l'organisation de blocs d'Etats poursuivant des visées agressives. Cela indique que certains Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ne respectent pas les résolutions de l'Assemblée générale. C'est surtout le cas pour les Etats-Unis et le Royaume-Uni, qui se livrent à la préparation d'une nouvelle guerre contre l'Union soviétique et contre les pays de démocratie populaire.

11. Nous assistons à une triste répétition de l'histoire de la Société des Nations qui s'est révélée incapable de freiner les incitateurs à la guerre et qui s'est trouvée soumise au contrôle d'un groupe d'Etats qui l'ont utilisée en vue de masquer leurs desseins réactionnaires et agressifs et, dans certains cas, en vue même de leur permettre de mettre ces desseins à exécution. A la tête de ces Etats se trouvaient le Royaume-Uni et la France, soutenus par les Etats-Unis. La faillite de la Société des Nations aurait dû, semble-t-il, montrer aux peuples du monde ce que devrait être en réalité une organisation internationale assumant la tâche de défendre la paix et la sécurité mondiales.

12. Depuis quatre ans que l'Organisation des Nations Unies existe, il a été démontré que les tristes leçons de la Société des Nations n'ont servi à rien. Par la façon dont il viole systématiquement les dispositions de la Charte et par la politique qu'il poursuit au sein de l'Organisation, le bloc anglo-américain, qui fait la loi au sein de l'Organisation des Nations Unies, contribue à en affaiblir l'autorité, à réduire presque à néant son rôle dans les affaires internationales. Tel a été notamment le résultat des violations grossières de la Charte commises à l'occasion de la conclusion de pactes d'agression, de la formation de blocs militaires, tels que le Traité de l'Atlantique Nord ou le Pacte de Bruxelles ou encore de l'organisation du plan Marshall.

13. Toutes ces mesures ont créé un réel danger de voir l'Organisation des Nations Unies se transformer en une succursale du Département d'Etat des Etats-Unis, succursale qui exécuterait fidèlement les ordres émanant de la maison mère; la majorité de l'Organisation des Nations Unies, dirigée par les délégations des Etats-Unis et du Royaume-Uni, poursuit une politique qui ne

correspond en rien aux buts et principes de l'Organisation.

14. Il semble que les fonctions aient été curieusement réparties: le Traité de l'Atlantique Nord s'occupe de la préparation d'une nouvelle guerre; quant à l'Organisation des Nations Unies, au moyen de la majorité anglo-américaine qui existe en son sein, elle dissimule cette sinistre besogne derrière de fausses déclarations de paix.

15. Dans les Commissions de l'Assemblée, aux séances plénières, les représentants du bloc anglo-américain répandent des torrents d'éloquence au sujet de la paix et du bien-être des peuples. Mais, en dehors de l'Organisation, dans les états-majors et dans les chancelleries, au sein de blocs tels que le Traité de l'Atlantique Nord et le Pacte de Bruxelles, ils préparent une nouvelle guerre, ils forgent des chaînes pour ligoter les peuples pacifiques qu'ils entendent condamner à la souffrance et à la misère.

16. Les propositions pacifiques de l'Union soviétique ont pour but de démasquer cette monstrueuse conspiration des forces réactionnaires contre la paix et le bien-être de millions d'hommes. Elles ont pour but d'arrêter la main criminelle des fauteurs de guerre qui s'apprêtent à déchaîner la catastrophe sur le monde entier.

17. Le projet de résolution de l'URSS est simple et clair. L'URSS propose de condamner les préparatifs de guerre qui ont lieu dans une série de pays et plus particulièrement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Pour prouver que ces préparatifs de guerre ont réellement lieu, l'URSS, à plus d'une reprise, a produit à la Première Commission des faits que personne n'a osé ni pu démentir, si peu que ce soit.

18. L'URSS estime que l'utilisation des armes atomiques et des autres moyens d'extermination en masse est contraire à la conscience et à l'honneur des nations, qu'elle est incompatible avec la qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies. Elle estime qu'il est inadmissible que de nouveaux délais se produisent dans l'adoption de mesures en vue de l'interdiction inconditionnelle des armes atomiques et de l'établissement d'un rigoureux contrôle international de cette interdiction. La majorité, à la Première Commission, a rejeté cette proposition. Il est, pour dire le moins, regrettable que cette majorité se fasse une aussi piètre idée de ce que sont la conscience et l'honneur des peuples, de ce qui est compatible ou non avec les principes et la dignité de l'Organisation des Nations Unies. La Société des Nations elle-même n'était pas allée jusqu'à admettre aussi cyniquement sa vraie position.

19. L'URSS recommande enfin à l'Assemblée générale d'exprimer le vœu que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, sur qui repose la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, unissent leurs efforts en vue de prévenir le danger d'une nouvelle guerre et concluent entre eux un pacte pour le renforcement de la paix. Cette proposition, elle aussi, a été rejetée bien qu'aucun argument de quelque valeur n'ait été produit contre elle.

20. En général, une seule objection a été élevée contre les trois propositions de l'URSS: on a dit qu'elles constituaient uniquement de la propagande.

21. C'est de la propagande, donc, que de condamner les préparatifs de guerre. C'est de la propagande que de demander qu'on interdise l'emploi de la bombe atomique. C'est de la propagande, enfin, que de recommander la conclusion d'un pacte pour le renforcement de la paix. Cela ne fait que montrer que les adversaires de l'Union soviétique sont prêts à saisir n'importe quel prétexte pour rejeter des propositions qui ne leur conviennent pas.

22. Il y a lieu de remarquer que, au cours des discussions, il n'a, comme M. Vychinsky l'a déjà dit, été produit aucun fait à l'appui des objections que l'on opposait aux offres de l'URSS. C'est ainsi que les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni se sont bornés à des assertions d'ordre général, sans réfuter aucun des nombreux faits, que les délégations soviétiques et celles de la Pologne et de la Tchécoslovaquie ont produits pour montrer que des préparatifs de guerre ont réellement lieu non seulement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni mais aussi dans une série d'autres Etats et notamment sur le territoire de ceux qui sont parties au Traité de l'Atlantique Nord.

23. L'existence de ces préparatifs de guerre est établie, non seulement par des informations de presse, mais par des déclarations de personnalités aussi éminentes que M. Johnson, Secrétaire d'Etat à la défense nationale des Etats-Unis, le général Bradley, président du *Joint Chiefs of Staff*, le maréchal Montgomery et le général Spaatz. Elle est établie également par des mesures concrètes qu'il est impossible de dissimuler à l'opinion publique. Voilà pourquoi personne n'a osé tenter de donner un démenti à l'Union soviétique. M. McNeil s'est contenté de demander avec une surprise plus ou moins bien jouée si la délégation de l'URSS pouvait croire vraiment à la préparation d'une guerre d'agression. Quant aux faits, M. McNeil n'en a produit aucun. Il s'est contenté de répéter une fois de plus, fort timidement d'ailleurs, que le Royaume-Uni réduit ses forces armées, tout en ajoutant immédiatement que, pour des raisons qui échappent au contrôle du gouvernement, le budget militaire de ce pays est beaucoup plus élevé que ne le souhaiteraient ses dirigeants.

24. En même temps, M. McNeil a eu la pudeur de ne pas souffler mot du fait que les Etats-Unis ont transformé le Royaume-Uni en une base militaire et aérienne. Il n'a rien dit non plus des plans que l'on ne peut plus dissimuler et qui prévoient l'utilisation de ces bases en vue d'une attaque contre l'URSS et les pays de démocratie populaire.

25. M. McNeil peut-il prétendre qu'aucune des quelque 500 bases dont les Etats-Unis ont entouré le monde n'est située en territoire britannique? N'est-il pas exact que quatre-vingt-dix fortresses volantes américaines du type B-29 sont concentrées dans les îles Britanniques où elles forment plusieurs groupes de l'aviation stratégique de bombardement? M. McNeil, ou son gouvernement, peuvent-ils démentir l'information du *New York Times*, selon laquelle les militaires britanniques ont exprimé leur mécontentement de ce que le gouvernement de leur pays ait consenti à recevoir sur son territoire 70 B-29 à titre d'aide que le Royaume-Uni reçoit des Etats-Unis en vertu du plan Marshall et en tant que membre

du Traité de l'Atlantique Nord? Quelqu'un a-t-il expliqué à l'Assemblée générale quelles sont les tâches de cette aviation de bombardement? Quelqu'un a-t-il, avec cette honnêteté dont aiment tant parler les diplomates britanniques, expliqué contre quels pays l'on construit ces bases et l'on prépare ces escadrilles d'avions? De tout cela le Gouvernement du Royaume-Uni et son représentant à l'Organisation des Nations Unies n'ont soufflé mot.

26. Que dire, d'autre part, de la Grèce, de Chypre qui a été transformée en une base stratégique anglo-américaine en vue d'une agression contre l'URSS? Ce n'est pas par hasard, en effet, que la presse anglo-américaine a déclaré que Chypre a été transformée en un point d'appui contre l'expansion soviétique.

27. A la Première Commission, M. McNeil a affirmé que le Royaume-Uni devait avoir des points d'appui solides lui permettant de défendre, en cas de guerre, ses très longues lignes de communication extérieure. M. Vychinsky se permet de demander à M. McNeil de quelle guerre il parle. Contre qui cette guerre aurait-elle lieu? Quand se produirait-elle?

28. M. McNeil a affirmé, d'autre part, qu'à l'heure actuelle le Royaume-Uni a retiré ses troupes des bases qu'il avait dans d'autres pays. Il a tout simplement passé sous silence le fait que les bases britanniques ont été transférées aux Etats-Unis et que, d'autre part, les Etats-Unis organisent des bases dans des territoires britanniques. N'est-il pas vrai, en effet, que les Etats-Unis ont reçu du Royaume-Uni des bases d'aviation à Terre-Neuve, aux îles Bermudes, dans l'île de l'Ascension, à la Trinité, aux îles Bahama? Les Etats-Unis n'ont-ils pas construit dix-huit bases nouvelles au Canada? M. McNeil aurait-il oublié qu'il existe en Afrique du Nord, à Mellaha, une base militaire et aérienne qui se trouve sous administration britannique?

29. Etant donné ces faits, les assertions de M. McNeil ne sauraient tromper personne.

30. Le représentant des Etats-Unis a adopté la même tactique: il s'est contenté d'ignorer purement et simplement les affirmations selon lesquelles son pays a le rôle principal dans la préparation d'une nouvelle guerre. Il n'a pas relevé les propos, cités au cours des débats, du général Bradley, de M. Johnson, du général Vandenberg et d'autres qui ont exposé ouvertement leurs plans d'agression contre l'URSS. M. Austin a voulu détourner l'attention en parlant des buts du Traité de l'Atlantique Nord. Il a, d'autre part, déclaré que la politique des Etats-Unis a pour but la coopération avec tous les Etats en vue de l'organisation d'un système de sécurité collective.

31. Mais le Traité de l'Atlantique Nord ne vient-il pas démentir ces paroles? M. Austin et ses amis s'obstinent à affirmer que ce traité est défensif et non agressif. M. Vychinsky voudrait demander à M. Austin et aux représentants des pays signataires du Traité de l'Atlantique Nord contre qui ce traité défend ses participants. Pourquoi ont-ils voulu faire entrer dans ce traité l'Iran et la Turquie, qui ont des frontières communes avec l'Union soviétique et qui ne sont nullement des pays de l'Atlantique Nord? Pourquoi l'Iran a-t-il eu besoin d'une aide militaire, comme l'a déclaré le Schah, qui, selon le

*New York Herald Tribune* du 18 novembre, a dit que son pays demanderait aux Etats-Unis des fournitures accrues d'armements. Tout cela ne serait-il pas lié à la conférence des représentants diplomatiques des Etats-Unis dans les pays du Proche-Orient qui se réunit à Istantboul et qui s'occupe de diffuser des rumeurs de caractère provocateur? C'est ainsi qu'on déclare qu'il faut fortifier l'Iran pour qu'il puisse contribuer à empêcher un *Blitzkrieg* soviétique à travers le territoire riche en pétrole de l'Iran et que l'aide américaine pourrait empêcher une agression soviétique qui créerait une menace pour le Proche-Orient et même pour l'Inde.

32. À la Première Commission, la délégation des Etats-Unis a lancé une contre-attaque et a tenté de démontrer que l'URSS refuse les offres de coopération des Etats-Unis, qu'elle ne désire pas cette coopération et que tel est notamment le cas en ce qui concerne l'Allemagne. M. Austin semble avoir oublié que le 4 mai 1948, dans une conférence avec M. Molotov, qui était alors Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou a déclaré qu'en ce qui concernait les Etats-Unis, il considérait que la porte restait ouverte pour la discussion et le règlement de toutes les questions qui se posaient entre eux et l'URSS. Personne n'ignore que le Gouvernement des Etats-Unis s'est empressé de répudier cette offre dès que le Gouvernement de l'URSS a déclaré qu'il accueillait avec joie cette déclaration et qu'il espérait qu'il serait possible de trouver les moyens d'établir entre les deux pays d'excellentes relations qui correspondraient non seulement aux intérêts des peuples de l'Union soviétique et des Etats-Unis mais encore des peuples du monde entier. Quelques jours plus tard, M. Bevin, Ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni s'est également empressé de déclarer que son gouvernement n'avait pas l'intention de prendre part à une nouvelle conférence internationale tant que le terrain ne serait pas déblayé. Quant à ce que M. Bevin et son assistant M. McNeil appellent déblayer le terrain pour la collaboration avec l'URSS, ils l'ont montré par leurs déclarations, tant à l'Assemblée générale qu'ailleurs.

33. Et c'est après tout cela que M. Austin se permet de déclarer sans rougir que les efforts des Etats-Unis en vue d'établir une coopération avec l'URSS n'ont pas donné de résultats positifs en raison de l'opposition de l'Union soviétique.

34. C'est en déformant de même manière les faits que M. Austin a présenté devant la Première Commission la question de la coopération au sujet du problème allemand. Il a présenté sous un faux jour les circonstances dans lesquelles les anciens Secrétaires d'Etat, MM. Byrnes et Marshall, ont fait leurs propositions sur les fameuses garanties de vingt-cinq et même de quarante ans contre une agression allemande. Il est bon de se demander quelles étaient ces garanties. Les propositions Byrnes et Marshall ne soufflaient mot de questions aussi importantes que la dénazification et la démocratisation de l'Allemagne, l'établissement d'un contrôle international sur la Ruhr avec la participation de l'URSS, la liquidation des cartels et des trusts allemands, ainsi que des monopoles bancaires qui les contrôlent et qui, comme nul ne l'ignore, ont été les organisateurs de l'agression

allemande. Elles ne soufflaient mot de la démilitarisation de l'Allemagne, de l'éradication des restes du fascisme, de l'établissement d'une réforme agraire. Sur tout cela, M. Austin a fait le silence.

35. M. Austin a fait le silence également sur le fait que, en dépit de l'accord intervenu à Paris en juin 1949, selon lequel les quatre Puissances s'obligeaient à poursuivre leurs efforts en vue de rétablir l'unité économique et politique de l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France ont scindé l'Allemagne, y ont créé, contre le vœu populaire, le gouvernement fantoche dit de Bonn, lequel, d'ailleurs, commence déjà à se désintégrer.

36. Ce sont les milieux dirigeants des Etats-Unis, affirme M. Vychinsky, qui empêchent toute possibilité de coopération internationale. Tout prétexte leur est bon à cette fin. En effet, si cette coopération s'établissait, elle empêcherait les monopoles américains de mener à bien leurs plans de domination mondiale, de transformation des autres Etats en colonies américaines.

37. Cependant, ces plans se heurtent à un obstacle insurmontable sous la forme du puissant mouvement qui se développe dans tous les peuples du monde en faveur de la paix sous la direction de l'Union soviétique, gardienne fidèle de la sécurité des peuples, ennemie acharnée de la guerre, amie et protectrice de la paix.

38. Chaque fois que l'URSS soumet à l'Assemblée générale des propositions en vue de prévenir le danger de guerre, l'on parle de propagande soviétique, l'on déclare qu'il s'agit d'une manœuvre tactique destinée à masquer les véritables buts de l'Union soviétique, lesquels, d'après les ennemis de la paix, seraient de lancer une agression contre d'autres pays.

39. Tout mensonge est bon pour ceux qui s'efforcent ainsi de calomnier la noble politique de l'URSS. Tout procédé est bon. C'est ainsi qu'on a eu même recours à des citations généralement falsifiées de classiques du marxisme-léninisme. Les calomniateurs s'efforcent ainsi de justifier leurs propositions fondamentales, qui sont les suivantes: en premier lieu, l'Union soviétique et les partis communistes organiseraient la révolution mondiale au moyen de la guerre qu'ils préparent contre les pays capitalistes; en deuxième lieu, l'Union soviétique ne désirerait pas et ne considérerait pas possible l'établissement d'une coopération pacifique entre elle-même et les pays capitalistes; enfin, l'Union soviétique dissimulerait derrière ses propositions pacifiques ses véritables buts, qui sont la préparation d'une nouvelle guerre. Ce ne sont là que mensonges et calomnies.

40. En tentant de justifier ces assertions, le bloc anglo-américain a entrepris une tâche impossible. Aucun de ses professeurs, de ses savants conseillers, de ses spécialistes de la magie blanche ou de la magie noire n'a pu produire le moindre argument à l'appui. Aussi a-t-on dû avoir recours aux mensonges, à la falsification des faits, à une interprétation tendancieuse de citations inexacts. Il faut à tout prix tromper l'opinion publique, présenter l'URSS et les démocraties populaires comme une force antidémocratique et agressive qui prépare la guerre. Le monde capitaliste, au contraire, doit être présenté comme une force de

démocratie, obligée de se défendre contre l'agression communiste, comme la seule force qui lutte pour la paix et la sécurité des peuples.

41. C'est pour excuser ce plan que l'on a fait entrer en scène, à la Première Commission, les représentants du Chili, du Liban, de la Nouvelle-Zélande et quelques autres qui ont, d'une voix de tonnerre, lancé des provocations et des calomnies contre le communisme, l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire.

42. Tous ces orateurs, derrière lesquels se dissimulaient leurs véritables inspirateurs, à savoir les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni, n'avaient qu'un but: essayer de faire croire que l'URSS, pays de socialisme, et les démocraties populaires préparent une nouvelle guerre et n'ont aucune intention de participer à une coopération internationale.

43. A la Première Commission, les représentants de l'Union soviétique ont discuté point par point les déclarations de ces orateurs et ont montré qu'elles constituaient un mélange d'ignorance et de falsification des faits. Ils ont montré que les citations de classiques du marxisme-léninisme et de certains documents émanant du Gouvernement soviétique que ces orateurs avaient faites, avaient été déformées et soigneusement travesties pour mieux servir la sinistre besogne que l'on voulait accomplir.

44. L'on a voulu, à la Première Commission, donner une idée fautive des principes et de la pratique de la politique extérieure de l'Union soviétique. L'on a tenté de dire que cette politique ne respectait aucun principe, sauf un seul, celui de l'orientation vers la guerre, qui serait la clé permettant de comprendre l'attitude de l'URSS sur toutes les questions internationales. Les orateurs soviétiques et les représentants des pays de démocratie populaire ont déjà démontré combien cette accusation est peu fondée. Cependant, M. Vychinsky rappellera brièvement ce qu'est la politique extérieure de l'Union soviétique, comment elle a été établie, et comment elle a été appliquée, depuis que l'Etat socialiste a été créé jusqu'à ce jour.

45. Le premier décret pris par le Gouvernement soviétique a été le décret de paix du 8 novembre 1917. Par ce document historique, le jeune pays socialiste s'adressait à tous les Etats et à tous les peuples en leur demandant de mettre fin à la guerre et de conclure une paix équitable et démocratique.

46. Le Traité de Versailles n'a fait qu'aggraver les différends entre les Alliés. Il a transformé la guerre en une menace permanente pesant sur tous les peuples du monde. En même temps, la guerre sévissait sur le territoire de l'URSS. Des centaines de milliers de soldats étaient lancés dans une intervention et inondaient le pays de sang. Même dans cette situation, le Gouvernement soviétique a poursuivi sa lutte pour la paix. A maintes reprises, il s'est adressé aux Gouvernements de l'Entente en offrant d'ouvrir des pourparlers de paix.

47. La Conférence de la limitation des armements, tenue à Washington en 1921-1922, a été l'un des épisodes les plus marquants de la rivalité des deux grandes Puissances du Pacifique: les Etats-Unis et le Japon. Bien que convoquée en

dehors de la Société des Nations, cette conférence a été un exemple typique de la diplomatie et de la démocratie comme les concevait la Société des Nations.

48. Aucune des grandes questions politiques n'a été résolue en débat public. Tout s'est traité au cours de conversations de couloirs entre les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Japon. Même la délégation de la France n'était pas admise à ces entretiens. Le Gouvernement de l'URSS n'a pas pris part à cette conférence à laquelle il n'avait même pas été invité. Le 19 juillet 1921, il avait protesté contre un acte aussi inamical qui frappait d'ostracisme le gouvernement ouvrier-paysan. Cependant, en cette occasion aussi, il a voulu souligner qu'il était prêt à accueillir favorablement toute mesure de désarmement ou de diminution de dépenses militaires.

49. En 1922, également, une conférence s'est réunie à Gênes pour mettre hors d'état l'Union soviétique en lui opposant un front diplomatique uni de ses ennemis. Malgré les conditions défavorables dans lesquelles il s'est trouvé, le Gouvernement de l'URSS a déclaré à cette conférence que, tout en restant sur le terrain du communisme, il reconnaissait que la coopération entre les systèmes capitaliste et socialiste était indispensable pour le relèvement économique.

50. Au cours de cette conférence, la délégation de l'URSS a soumis des propositions tendant à la réduction générale des armements et s'est engagée à appuyer toute mesure de nature à alléger le fardeau du militarisme. Cette offre a été rejetée.

51. En 1925, le Conseil de la Société des Nations a résolu de constituer une commission préparatoire en vue d'une conférence du désarmement et a invité le Gouvernement de l'URSS à prendre part à cette conférence bien que ce gouvernement ne figurât pas alors parmi les membres de la SDN. L'Union soviétique a accepté en soulignant qu'elle accordait une importance particulièrement grande à toute initiative de nature à diminuer le danger de guerre.

52. C'est en cette même année 1925 que l'Union soviétique a signé un accord relatif aux principes applicables au règlement de toutes les questions pendantes entre l'URSS et la Chine; par cet accord, l'Union soviétique a dénoncé tous les traités signés par le gouvernement tsariste qui violaient la souveraineté de la Chine; elle a renoncé aux indemnités exigées de la Chine et a demandé que les sommes destinées au paiement de ces indemnités fussent consacrées à l'instruction publique en Chine. Pour la première fois, la Chine concluait un accord avec une grande Puissance sur la base d'une complète égalité et d'une complète indépendance des deux parties contractantes.

53. En 1927, l'Union soviétique a pris part à la quatrième session de la Commission préparatoire à Genève et a soumis une proposition tendant à un désarmement immédiat et complet. Cette proposition n'a été ni adoptée ni rejetée; selon l'habitude de la Société des Nations, son examen a été ajourné pour un an.

54. En 1928, le Gouvernement de l'URSS a adressé à la Société des Nations un projet de convention relatif à un désarmement immédiat.

complet et général. Ce projet a été rejeté. La délégation de l'Union soviétique a soumis alors un nouveau projet tendant à réduire les armements, de moitié pour les grands pays, d'un tiers ou d'un quart pour les petits pays.

55. Les efforts pour faire échouer ces propositions de paix de l'URSS étaient dirigés alors par la délégation de la France qui avait à sa tête M. Paul-Boncour, membre de la deuxième internationale — ce qui n'était considéré comme nullement gênant pour un représentant des intérêts d'un Etat à la Société des Nations. M. Paul-Boncour a été fort énergique dans son opposition aux propositions de l'URSS. Si M. Vychinsky le rappelle, c'est parce que les délégations de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis adoptent un ton fort analogue à l'Assemblée générale à l'heure actuelle.

56. M. Paul-Boncour s'évertuait à démontrer que le plan de désarmement de l'URSS n'était pas pratique, qu'il était trop simple. Il essayait de démontrer que, si l'on procédait au désarmement général, les petites nations se trouveraient à la merci des grandes, car elles ne pourraient plus se défendre. Il en tirait la conclusion monstrueuse que le désarmement portait atteinte aux intérêts des petites nations. Il a mis en avant un argument qui jouit encore d'un grand succès auprès des représentants du bloc anglo-américain et qui s'exprime dans la formule: "sécurité d'abord, désarmement ensuite".

57. Encore une fois, l'on n'a pas osé rejeter ouvertement la proposition de l'Union soviétique. On a ajourné son examen à la session suivante de la Commission préparatoire.

58. Tout montre que la politique extérieure de l'URSS a toujours tendu à la consolidation de la paix et à l'établissement de la coopération avec les autres pays. Cette politique a trouvé son expression dans une déclaration du Comité exécutif central de l'Union soviétique en date du 10 décembre 1928. Cette déclaration, qui chargeait le gouvernement de poursuivre sans relâche sa politique de paix et de désarmement tout en surveillant activement toute tentative de violer la paix et d'entraîner l'humanité dans un conflit, a été inscrite dans la législation de l'URSS. Fait sans précédent dans les annales juridiques, elle figure dans le code des lois de l'Union soviétique.

59. L'année 1928 a également été marquée par la signature du pacte Briand-Kellogg qui avait pour but de mettre la guerre hors la loi. Ce pacte avait été préparé sans la participation de l'URSS, car ses auteurs avaient l'intention d'en faire un instrument de lutte contre l'Union soviétique, un instrument permettant d'encercler et d'isoler le pays du socialisme. Néanmoins, l'URSS a adhéré à ce pacte en considérant qu'il imposait objectivement aux gouvernements certaines obligations et qu'il lui permettait de poser une fois de plus la question du désarmement.

60. En 1929, le Gouvernement de l'URSS a entrepris une série de mesures en vue de faire entrer en vigueur ce pacte avant les délais prévus, notamment entre l'URSS et la Pologne, puis entre l'URSS et la Lithuanie. La même année, l'URSS a signé une convention d'arbitrage avec l'Allemagne et a participé à la sixième session de la Commission préparatoire.

61. Les années 1929 à 1932 ont vu également l'activité des forces agressives internationales qui cherchaient dans la préparation d'une nouvelle guerre contre l'URSS une issue à la crise qui venait d'éclater. La question d'une intervention en URSS était de nouveau posée à l'ordre du jour.

62. L'année 1930 a vu apparaître le plan "Pan-Europe" dont le but principal était de créer une union fédérale européenne pour l'opposer à l'Union soviétique.

63. La situation en Europe, il y a quinze ans, avec le plan paneuropéen pour une union fédérale était déjà analogue à ce qui se passe aujourd'hui dans le monde capitaliste avec le Traité de l'Atlantique Nord, le Mouvement européen de M. Churchill et le Conseil de l'Europe, c'est-à-dire des organisations dirigées contre l'URSS et les pays de démocratie populaire. A ce moment-là aussi, l'on s'évertuait à rendre l'Union soviétique responsable du piteux état des affaires dans le monde capitaliste. On parlait de dumping soviétique, de travail forcé; en bref, la situation était presque la même que celle que l'on a vue à la neuvième session du Conseil économique et social et à la session présente de l'Assemblée générale. Même le Pape s'était mêlé alors de l'affaire et avait prêché une croisade contre l'URSS.

64. Evidemment, les propagandistes les plus acharnés de l'antisoviétisme étaient les hitlériens. M. Vychinsky rappelle qu'Hitler criait à tue-tête que l'existence de six millions de communistes en Allemagne constituait un danger de colonisation pour l'Europe, que la lutte décisive contre le communisme aurait lieu en Allemagne, que celle-ci délivrerait l'humanité du bolchevisme et que pour cette tâche elle devrait être libérée des chaînes qui lui avaient été imposées par le Traité de Versailles. Les mêmes sornettes ont été répétées à la présente session de l'Assemblée générale par certains représentants qui ont prêché contre l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire une croisade sans même préciser que ce ne devrait être qu'une croisade de prières.

65. Entre temps, l'URSS poursuivait calmement sa gigantesque œuvre de construction d'une nouvelle société socialiste, continuait à renforcer ses liens internationaux en se montrant prête à coopérer avec tous les pays qui désiraient s'entendre avec elle.

66. Malgré l'hystérie antisoviétique, le Gouvernement de l'URSS a proposé à la Commission préparatoire, à laquelle avait été renvoyé le plan en vue de la création de la "Pan-Europe", un plan prévoyant la conclusion d'un accord international de non agression économique. Cela se passait en mai 1931. Comme il fallait s'y attendre, ce plan a été rejeté. Néanmoins, il est venu confirmer une fois de plus l'ardent désir qu'a l'Union soviétique de coopérer avec les autres pays.

67. En 1932, à une séance plénière de la Conférence du désarmement, l'Union soviétique a de nouveau présenté ses propositions qui tendaient à exclure le recours à la guerre en tant qu'instrument de politique nationale.

68. Le grand chef du peuple soviétique, le maréchal Staline, parlant des inventions lancées par la propagande antisoviétique, a déclaré en

1930 que la politique de l'URSS était une politique de paix et de développement des relations commerciales avec tous les pays. Grâce à cette politique, l'Union soviétique avait pu défendre la paix. Elle n'avait pas laissé ses ennemis l'entraîner dans des conflits, en dépit des actes de provocation et des attaques des aventuriers et des incitateurs à la guerre. Elle continuait à suivre cette politique par tous ses moyens, de toutes ses forces.

69. Telle était la politique de l'URSS avant son entrée dans la Société des Nations, telle elle est restée après que l'Union soviétique eût adhéré à l'Organisation de Genève. En effet, malgré la faiblesse de la SDN, et bien qu'il n'ait pas été d'accord avec la ligue politique de celle-ci, le Gouvernement de l'URSS a accepté l'invitation de trente pays Membres et a occupé un siège à la Société des Nations. Selon les paroles du maréchal Staline, inspirateur de la politique de paix de l'Union soviétique, la Société des Nations pouvait tout de même être utile pour dévoiler les plans des agresseurs et constituer un instrument de paix faible, mais susceptible de retarder le déclenchement d'une guerre. L'Union soviétique considérait que, dans une époque aussi trouble, il ne fallait pas dédaigner même une organisation internationale aussi faible que la Société des Nations.

70. M. Vychinsky rappelle qu'à la Société des Nations, l'URSS a pris une part active à la préparation d'une série de propositions tendant à assurer la paix. Elle a proposé de définir la notion de l'agresseur, notion qui, on le sait, constitue maintenant la base de nombreux accords internationaux.

71. De 1936 à 1938, il était évident que l'Europe était à la veille d'une nouvelle guerre, qu'Hitler était en train de projeter de s'engager dans un nouveau conflit mondial avec l'assentiment direct de ceux qui dirigeaient alors la politique du Royaume-Uni et de la France, c'est-à-dire de Chamberlain et de Daladier.

72. Néanmoins, la position de l'Union soviétique n'a pas changé. Fidèle à sa politique de paix et de lutte contre tout danger de guerre, le Gouvernement de l'URSS s'est opposé énergiquement à la politique de trahison de Munich, qui a ouvert les portes de l'Europe à l'agression hitlérienne. L'Union soviétique a été le seul gouvernement qui soit resté fidèle à ses obligations internationales envers la Tchécoslovaquie. Devant la menace toujours croissante de l'agression hitlérienne, l'URSS a, à plus d'une reprise, offert aux Gouvernements du Royaume-Uni et de la France de conclure un accord en vue de repousser l'agression fasciste qui se préparait.

73. Tous les événements qui ont suivi, et en particulier la position que l'Union soviétique a adoptée au cours des conversations de Moscou, de mars à mai 1939, montrent que la politique soviétique continuait d'être une politique de paix. Comme on le sait, ces conversations entre l'Union soviétique, le Royaume-Uni et la France, se sont terminées par un échec, malgré tous les efforts de l'URSS. Elles ont été sabotées. La raison en était que, comme Lloyd George l'a explicitement reconnu, Neville Chamberlain, Lord Halifax et Sir John Simon ne voulaient pas d'entente avec l'URSS.

74. Pour comprendre la marche des événements, à cette époque, il est indispensable de rappeler que la Pologne du colonel Beck, qui avait pour alliés le Royaume-Uni et la France, avait conclu en 1934 un pacte de non-agression avec les Allemands; qu'en 1938, le Royaume-Uni et la France ont signé avec les Allemands une déclaration de non-agression, c'est-à-dire qu'en substance ils ont signé avec l'Allemagne un pacte de non-agression, bien que ce document portât le nom de déclaration.

75. Il faut également ne pas perdre de vue que, dès 1938, des négociations commerciales s'étaient engagées entre l'URSS et l'Allemagne sans donner de résultats positifs. En juillet 1939, ces conversations ont été renouvelées et ont été menées à bonne fin, le 19 août 1939, par la signature d'une convention de commerce et de crédit. Durant l'été de 1939, les Allemands ont offert à l'Union soviétique de conclure un traité de non-agression. A ce moment, il était devenu parfaitement clair que ni le Royaume-Uni ni la France n'avaient l'intention de conclure d'accord avec l'URSS et que, bien au contraire, la politique de Chamberlain et de Daladier était de diriger l'agression hitlérienne vers l'est contre la Pologne, qui venait de recevoir de soi-disant garanties, et contre l'Union soviétique.

76. C'est dans ces circonstances que le gouvernement de l'URSS a décidé de conclure un pacte de non-agression avec l'Allemagne. C'était là une décision sage, car c'est elle qui a décidé la victoire de l'URSS, et de tous les peuples épris de liberté, au cours de la deuxième guerre mondiale. Cette décision a été prise avec la certitude que les hitlériens préparaient une agression contre l'URSS et qu'il était indispensable de gagner du temps pour se préparer à repousser l'agresseur. Ces prévisions se sont révélées absolument exactes. Il faut remarquer, encore une fois, que, en préparant son agression contre l'Union soviétique, le Gouvernement hitlérien s'efforçait de dissimuler ses intentions agressives par une impudente campagne, par une véritable croisade contre le communisme. Il semble qu'aujourd'hui l'histoire se répète.

77. Le 13 avril 1941, l'URSS et le Japon signaient à Moscou un pacte de neutralité ainsi qu'une déclaration concernant le respect de l'intégrité territoriale et des frontières de la République populaire de Mongolie et du Mandchoukouo. Ainsi, dans cette région du monde aussi, la politique de l'URSS poursuivait ses buts de paix.

78. Aujourd'hui, ceux qui s'opposent aux propositions de paix de l'Union soviétique ont de nouveau lancé une campagne contre ces propositions; ils utilisent de nouveau les arguments qui ont été les leurs dès avant la deuxième guerre mondiale, lors de la signature du Pacte à quatre et de l'accord de Munich. On fait la chasse au communisme et aux communistes et l'on considère comme communistes à idées avancées toute personne qui a des conceptions démocratiques. Ce n'est un secret pour personne que, sous les apparences de cette croisade contre le communisme, l'on s'efforce, tout comme le faisaient les hitlériens, de cacher la croisade contre l'URSS et contre les pays de démocratie populaire. Nul n'ignore que c'est là la préparation idéologique d'une nouvelle guerre.

79. Voilà l'atmosphère, dit M. Vychinsky, dans laquelle a commencé et se termine maintenant la session de l'Assemblée générale. Il est indispensable que l'Organisation des Nations Unies trouve en elle une vigueur suffisante pour mettre fin à cette situation. Les forces agressives qui s'opposent à la paix et à l'Organisation des Nations Unies poursuivent leur mobilisation. C'est pour ces raisons que l'Union soviétique a présenté son projet de résolution tendant à la condamnation des préparatifs en vue d'une nouvelle guerre et à la conclusion d'un pacte à cinq pour le renforcement de la paix.

80. La délégation de l'URSS s'oppose au projet de résolution de la Première Commission, car elle considère que ce projet est peu satisfaisant. Il parle des conditions indispensables pour la paix. Mais il n'énumère aucune de ces conditions. D'autre part, il contient une série de dispositions irrégulières et qui sont en contradiction avec les résolutions de l'Assemblée générale et les termes de la Charte. C'est ainsi qu'il évite la question de la réduction des armements par la réglementation des armements et qu'il met de côté la question de l'interdiction des armes atomiques qui aurait dû avoir la première place. Ce projet tend à affaiblir la souveraineté des Etats. Il réitère une série de dispositions contenues dans la Charte, sans y rien ajouter; ses auteurs essaient ainsi de donner un caractère légal aux violations systématiques de la Charte que commet le bloc anglo-américain.

81. Le projet de résolution présenté par la délégation de l'URSS est tout à fait différent. L'URSS propose de condamner les préparatifs de guerre qui se manifestent par la propagande belliciste qu'encouragent une série de pays, et notamment les Etats-Unis et le Royaume-Uni, par la course aux armements, par l'adoption de budgets militaires très élevés, par la création de bases militaires sur le territoire de pays étrangers et par l'organisation de blocs agressifs.

82. La délégation de l'URSS a produit de nombreux faits qui confirment absolument ces assertions. Ces faits, qui n'ont pas été démentis, montrent que, particulièrement aux Etats-Unis, des préparatifs en vue d'une guerre se poursuivent. De quoi s'occupent en effet à l'heure actuelle, aux Etats-Unis, les militaires et les civils qui prennent part à la vie sociale et politique de ce pays? Très sérieusement, comme de vrais hommes d'affaires à l'américaine, ils préparent des plans de guerre contre l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire.

83. M. Vychinsky citera encore quelques faits à l'appui de ses dires. C'est ainsi que récemment, à un congrès de l'*Association of Land-Grant Colleges and Universities*, un orateur a dit que la meilleure arme de la démocratie était la puissance aérienne qui permettait de neutraliser un pays ennemi. Il a affirmé que la flotte avait pour but de bloquer et d'affamer l'adversaire, que contre le seul adversaire possible disposant d'une forte armée de terre — chacun comprenait évidemment de qui il s'agissait — le seul moyen d'agir était le bombardement stratégique. Ainsi, il s'est trouvé aux Etats-Unis encore un dément de plus qui incite à la guerre. En soi, le fait n'aurait aucune importance. Ce qui est important, c'est que toute une association d'universitaires l'ait écouté. Cela paraît monstrueux, mais c'est exact.

84. D'autre part, récemment, les principaux chefs de la flotte et de l'armée de l'air américaines se sont querellés aux yeux du monde tout entier. Certains d'entre eux y ont même perdu leur situation. L'objet de leur dispute était de savoir quel était le meilleur moyen d'anéantir le plus grand nombre possible de villes et de citoyens soviétiques.

85. En même temps, les économistes évaluent les bénéfices que la guerre doit rapporter aux milieux d'affaires des Etats-Unis. Ils déclarent ouvertement que c'est précisément la guerre qui viendra alléger la situation difficile de l'économie américaine, qui se sent de plus en plus menacée par l'approche d'une crise.

86. Les journalistes qui se considèrent comme des spécialistes des questions militaires s'évertuent à prouver combien ils ont raison dans leur évaluation de l'utilité des bases américaines, aériennes et autres, établies en territoire étranger et notamment dans le Royaume-Uni. Ils réclament toujours de nouvelles mesures pour rendre plus efficace une attaque contre l'Union soviétique. Avec le sang-froid d'assassins chevronnés, les frères Alsop conseillent, par exemple, d'établir de nouvelles bases aériennes en Afrique du Nord, dans le Proche-Orient et dans le nord de l'Inde. En effet, l'aviation stratégique ne se trouverait pas à même, s'il en était autrement, disent-ils, de remplir sa tâche, qui est de frapper à mort les centres éloignés situés dans l'Oural ou derrière l'Oural.

87. La principale préoccupation est fournie par les bases militaires des Etats-Unis en territoire étranger. Il y a quelque temps le Secrétaire à la guerre a demandé des centaines de millions de dollars pour le maintien de ces bases dans toutes les parties du monde — à Terre-Neuve, à Okinawa, en Grèce, aux îles Bermudes, au Canada, en Islande. A ce propos, M. Vychinsky rappelle que le représentant de l'Islande à la Première Commission a démenti qu'il y eût des bases militaires américaines dans son pays. Cependant, l'existence de ces bases est confirmée par un document officiel, adressé par le Secrétaire à la guerre à la Cour suprême des Etats-Unis. Cette Cour a, en effet, en janvier de cette année, examiné la question de la rémunération du travail dans les bases américaines installées à l'étranger.

88. D'autre part, en Espagne seulement, selon des données récentes, les Etats-Unis ont 140 bases aériennes, terrestres et maritimes. Depuis 1944, ils disposent du très important aéroport de Barajas, près de Madrid. Tout à fait récemment, cet aéroport a été visité par le chef du service des transports maritimes et aériens, par le chef de l'aviation américaine en Allemagne et par une mission spéciale. Barajas, à lui seul, servirait à loger toute l'aviation civile et militaire de Franco, qui compte près de 350 appareils. On sait encore que des travaux de modernisation ont lieu dans quarante-quatre ports de l'Espagne.

89. On sait également que, en septembre et en octobre, plusieurs bâtiments de guerre américains, sous les ordres du commandant des forces maritimes des Etats-Unis dans l'Atlantique Est et dans la Méditerranée, ont visité l'Espagne. Tout cela montre que l'Espagne a été transformée en une base militaire des Etats-Unis pour leur prochaine guerre. Contre qui cette guerre

sera-t-elle lancée? On pourrait le demander aux frères Alsop.

90. C'est pour toutes ces raisons que l'Union soviétique demande que le monde condamne cette politique de préparation à la guerre, tout comme les nations civilisées ont déjà depuis longtemps condamné le recours aux gaz de combat et à la guerre bactériologique. C'est pour toutes ces raisons qu'elle demande à l'Organisation des Nations Unies que l'utilisation des armes atomiques et des autres moyens de destruction en masse soit déclarée contraire à la conscience et à l'honneur des peuples ainsi qu'aux devoirs des Membres de l'Organisation. C'est pour cela qu'elle considère que tout retard dans l'adoption de mesures pratiques en vue de l'interdiction des armes atomiques et de l'établissement d'un contrôle de cette interdiction serait inadmissible.

91. Aux yeux de la délégation de l'URSS, la résolution que l'Assemblée générale a adoptée à sa 254ème séance sur les instances des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la France et du Canada, ainsi que la résolution 191 (III) du 4 novembre 1948, ne contribuent nullement à résoudre la question de l'interdiction des armes atomiques et de l'établissement d'un contrôle.

92. La délégation de l'URSS a lu avec attention la communication envoyée par le Président de l'Assemblée générale aux six membres permanents de la Commission de l'énergie atomique. Elle est reconnaissante au général Romulo d'avoir attiré l'attention de l'Assemblée générale et de tous les gouvernements sur la nécessité de résoudre la question de l'interdiction des armes atomiques et estime indispensable de déclarer qu'elle admet qu'il faut utiliser tous les procédés de conciliation en ce qui concerne cette question, qui présente une importance capitale pour l'humanité toute entière.

93. M. Vychinsky répète qu'on ne saurait tolérer aucun nouveau retard dans l'adoption de mesures pratiques — il insiste sur ces mots — en vue d'une interdiction inconditionnelle des armes atomiques et de l'établissement d'un contrôle international rigoureux. Le projet de résolution de l'URSS propose précisément d'éviter tout nouveau délai. Il propose que l'Assemblée générale, qui constitue la plus haute tribune internationale, recommande à la Commission de l'énergie atomique et aux autres commissions d'élaborer sans tarder ces mesures pratiques.

94. Le projet de résolution de l'Union soviétique recommande à l'Assemblée générale d'inviter tous les gouvernements à résoudre leurs différends par des moyens pacifiques sans avoir recours à la force ou à la menace de la force. Lors d'un scrutin à la Première Commission, cette proposition, elle aussi, a été rejetée par la majorité anglo-américaine.

95. Le projet de résolution de l'URSS propose également la signature d'un pacte à cinq pour le renforcement de la paix. A la Première Commission — et le fait se reproduira probablement à l'Assemblée générale — cette proposition a été rejetée en raison de l'opposition d'une série de délégations, comme s'il s'agissait, non pas d'un pacte en vue du renforcement de la paix, mais d'un pacte de déclaration de guerre.

96. Tous les arguments avancés contre le projet de résolution de l'URSS frappent par leur fai-

blesse et leur inconsistance. C'est ainsi qu'on dit que le pacte serait inutile parce qu'il est déjà contenu dans la Charte. Mais la Charte a-t-elle empêché cinq gouvernements d'Etats Membres des Nations Unies de conclure le Pacte de Bruxelles? A-t-elle empêché les gouvernements d'un groupe d'Etats Membres de conclure le Traité de l'Atlantique Nord? Pourquoi la Charte s'opposerait-elle maintenant à la conclusion d'un pacte entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité?

97. L'on a dit que le maintien de la paix et de la sécurité internationales concerne tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies et non pas seulement les membres permanents du Conseil de sécurité. C'est exact, mais nul n'ignore le poids, l'autorité; qu'ont les cinq membres permanents et les moyens dont ils disposent en vue de mettre en œuvre ou, au contraire, de ne pas respecter, les dispositions prises.

98. N'est-il pas clair, demande M. Vychinsky, qu'un pacte entre ces cinq Puissances constituerait une base solide pour le rétablissement de la confiance générale, pour le maintien de la paix et de la sécurité, en écartant la menace de la guerre, en délivrant les peuples du fardeau des budgets militaires exagérés, en mettant fin à la course aux armements et à toutes les manifestations défavorables que ces facteurs provoquent dans les relations politiques et économiques entre les différents Etats?

99. Aucun pacte ne saurait par lui-même écarter immédiatement toutes les divergences graves qui existent entre les divers Gouvernements. Un pacte peut cependant contribuer à la solution de ces différends, à condition toutefois que l'on en respecte les stipulations.

100. Il est évident que toutes les objections que l'on soulève contre le projet de résolution de l'Union soviétique sont entièrement inconsistantes. Elles ne peuvent provenir de des ennemis de la paix, que des organisateurs de nouvelles guerres. Cependant, cela ne saurait arrêter ceux qui combattent pour la paix avec le soutien de millions d'hommes honnêtes et dévoués. La lutte pour la paix, contre ceux qui incitent à une nouvelle guerre, va se poursuivre; dans cette lutte, ce sont ceux qui haïssent la guerre qui vaincront. Le mouvement des peuples pour la paix renversera tous les obstacles et assurera la paix et la sécurité dans le monde entier.

101. M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) déclare que les efforts réitérés de l'Union soviétique pour séduire par sa propagande les peuples du monde, efforts auxquels M. Vychinsky vient de faire allusion, ont atteint leur apogée lors des débats à la Première Commission. Il est évident que les discours prononcés par les représentants du groupe communiste ont différé des déclarations faites par les représentants du monde libre autant que le projet de résolution soumis par l'Union soviétique différerait du projet commun de résolution présenté par les Etats-Unis et le Royaume-Uni et intitulé "Eléments essentiels de la paix".

102. Le débat et le vote à la Première Commission ont montré que le monde libre n'était pas en mesure de considérer le projet de résolution de l'URSS comme résultant d'un effort sincère pour renforcer la paix.

103. Dans son projet de résolution et dans les déclarations qui ont été faites, y compris celle que vient de faire M. Vychinsky, l'Union soviétique reproche aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, ainsi qu'à certains autres pays qu'elle n'a pas désignés nommément, de se livrer à une propagande belliciste et de fomenter une nouvelle guerre d'agression. Elle formule des accusations. Elle demande à l'Assemblée générale de prononcer des condamnations. Mais, en même temps, elle propose de conclure un traité en vue de renforcer la paix. Il est fort curieux que cette proposition soit adressée aux pays mêmes que l'URSS accuse de nourrir des desseins sinistres et de préparer la guerre.

104. Après quatre années de non-coopération et d'obstruction au sein de l'Organisation des Nations Unies, le groupe soviétique ne saurait guère espérer s'assurer le soutien de ceux même qu'il accuse. Il est clair que les difficultés mêmes qui ont empêché l'Organisation de réaliser des progrès, à savoir le manque d'unanimité, empêchent la conclusion du nouveau pacte. Il est fort peu probable qu'il soit possible d'amener le reste du monde à condamner les Etats-Unis et le Royaume-Uni et à conclure un traité avec un pays dont la conduite passée est semblable à celle de l'Union soviétique.

105. Ce pays a essayé de profiter de sa participation à l'Organisation des Nations Unies pour faire pression sur les autres grandes Puissances et pour atteindre un objectif politique. Il n'a pas compris que les représentants réunis à l'Assemblée et les gouvernements qu'ils représentent, aussi bien que les peuples du monde libre, verraient sans difficulté qu'il veut se servir du rejet éventuel de ce prétendu pacte de paix par l'Organisation des Nations Unies pour étayer ses accusations, à savoir que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et un certain nombre d'autres pays seraient en train de fomenter une nouvelle guerre d'agression, et que l'URSS et les autres Etats communistes sont les seuls à lutter pour la paix. Mais le vote émis à la Première Commission par cinquante-trois Etats, c'est-à-dire par tous les Membres de l'Organisation à l'exception du groupe communiste, a fait apparaître clairement la vérité.

106. Tout d'abord, le monde libre a rejeté l'accusation selon laquelle un nombre indéfini de pays, et notamment le Royaume-Uni et les Etats-Unis, serait en train de préparer une guerre d'agression contre l'Union soviétique. Le Ministre des affaires étrangères de l'URSS a demandé contre qui étaient dirigés le Traité de l'Atlantique Nord, le *Mutual Defense Assistance Act* (loi sur l'assistance et la défense mutuelle), ainsi que le Traité de Rio-de-Janeiro, et il s'est enquis si ces accords n'étaient pas dirigés contre l'Union soviétique. La réponse qui s'impose, c'est qu'ils sont dirigés contre l'agresseur; ils ne visent aucune nation en particulier, à moins que cette nation ne s'engage dans la voie de l'agression.

107. M. Vychinsky a demandé également pourquoi les nations étaient disposées à signer le Pacte de Bruxelles et le Traité de l'Atlantique Nord, mais refusaient d'adhérer au pacte à cinq qu'il avait proposé de conclure. La réponse à cette question est également simple. Tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies savent pourquoi le Pacte de Bruxelles et le Traité de

l'Atlantique Nord sont devenus nécessaires. Le reste du monde souffrait d'un manque de sécurité qui était dû à l'incapacité du Conseil de sécurité de s'acquitter de sa fonction primordiale. Cette situation était, en fait, le résultat de l'usage abusif que l'Union soviétique avait fait du principe de l'unanimité. C'est ainsi qu'il est devenu nécessaire d'établir les organisations qui ont été créées en vertu du Pacte de Bruxelles, du Traité de l'Atlantique Nord, aussi bien que du Traité inter-américain d'assistance mutuelle; ces mesures ont été prises, non pas en vue d'une agression, mais dans un but défensif. Le monde libre a déclaré que les efforts collectifs, tels que le Traité de l'Atlantique Nord, le *Mutual Defense Assistance Act* et le Traité de Rio-de-Janeiro, avaient un but défensif et tendaient à des objectifs pacifiques.

108. De plus, l'expérience a montré que le monde libre tout entier était convaincu que les craintes qu'il éprouvait étaient dues à la politique et aux agissements de l'URSS. Si l'Union soviétique acceptait l'assurance que les soupçons qui entravent ses relations avec le reste du monde sont sans fondement, l'on pourrait réaliser des progrès considérables pour établir la compréhension mutuelle et la paix.

109. Cependant, le représentant de l'URSS a fait une déclaration qui exprimait les vues de tous les pays appartenant au groupe soviétique; cette déclaration permet de douter qu'une telle assurance soit acceptée. En mentionnant un discours qui avait été prononcé devant les *Land-Grant Colleges*, M. Vychinsky a montré qu'il ne connaissait suffisamment ni le peuple ni les institutions de l'Amérique. Le manque de connaissances suffisantes est toujours dangereux lorsqu'il s'agit d'une personne méfiante. Si M. Vychinsky avait su que les *Land-Grant Colleges* avaient reçu la dotation nécessaire à leur fondation et avaient été construits avec l'obligation absolue de maintenir à leur programme un cours d'arts mécaniques et de science militaire, il n'aurait pas qualifié de triste et de monstrueux un discours qui était parfaitement orthodoxe et qui remplissait l'une des conditions nécessaires au maintien de la dotation qui avait permis de créer ces grandes institutions scientifiques. Tout cela montre qu'il est essentiel de mieux comprendre les autres membres de la famille des nations. Si l'on connaissait mieux ces grandes institutions, on saurait que de tels discours ne veulent nullement dire que la guerre est imminente et qu'il ne faut pas les qualifier d'excitation à la guerre. Ce sont des discours ordinaires, des discours courants qui font partie du programme obligatoire des *Land-Grant Colleges* aux Etats-Unis, depuis la création de ces établissements universitaires, en 1865.

110. M. Austin passe ensuite au projet commun de résolution présenté par le Royaume-Uni et les Etats-Unis et adopté par la Première Commission. Il constate qu'il résulte nettement du débat sur ce projet de résolution et de la manière dont les représentants de tous les pays du monde libre à l'Organisation des Nations Unies ont voté, que le monde envisage dans l'ensemble une perspective d'harmonie et de paix. M. Vychinsky a dit que c'était une attitude cynique. Le monde libre est uni; il se rend compte des risques que comporte la division. Le projet de résolution relatif aux éléments essentiels de la paix a été adopté à la suite d'un vote dont le caractère concluant

est incontestable et sans égal. Aucun des débats que se sont déroulés jusqu'à ce jour au sein de l'Organisation n'a été empreint d'une sincérité comparable à celle qui a caractérisé les débats de la Première Commission sur la question. On a exposé les faits avec exactitude, sans lancer d'accusation et sans prononcer de condamnations inutiles. Les paroles et l'attitude des représentants des cinquante-trois pays ont témoigné de leur calme et ont manifesté leur préoccupation. Ces représentants ont exprimé le souci qu'une certaine minorité cause à l'humanité. Cette minorité constitue une société fermée qui vit à l'écart et qui pense que le reste du monde nourrit à son endroit des sentiments d'hostilité; elle croit que certains des principaux pays, c'est-à-dire ces grandes nations qui s'efforcent constamment de s'inspirer dans leur vie des idées de la providence divine et de la fraternité humaine, cherchent à entraîner tous les autres pays dans une agression contre la minorité en question.

111. Les représentants des gouvernements qui sont directement responsables devant leur peuple ont fait des déclarations. A cette occasion, comme de coutume, chaque représentant, parlant au nom de son pays et tenant compte de la position que celui-ci occupe dans les affaires mondiales, a analysé les causes de la tension internationale actuelle. Chacun s'est prononcé sur la question de savoir si les propositions en discussion étaient susceptibles ou non de contribuer à atténuer cette tension et à maintenir la paix. Un fait saillant des délibérations a été le désir manifeste de tous les pays de s'appliquer avec diligence à la solution du problème de la paix. Les écrits, les discours et les déclarations de Marx, de Lénine et de Staline, ainsi que ceux de M. Vychinsky et d'autres théoriciens du communisme, ont été passés en revue. On a analysé la politique de l'URSS à Yalta et à Postdam, à la Conférence de la paix de Paris, au sein du Conseil de contrôle allié, du Conseil des Ministres des affaires étrangères, du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et de tant d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies. On a rappelé les actions entreprises par l'URSS contre la Pologne, la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie, l'Iran, la Corée, la Chine et contre les forces alliées de Berlin. Que ce soit dans l'ordre idéologique, politique ou géographique, les principales causes de préoccupation semblent provenir de la politique et des agissements de l'Union soviétique.

112. Le débat au sein de la Première Commission devrait montrer à tous les pays, et notamment à l'URSS, qu'il faut que tout le monde vive et qu'il faut s'efforcer sincèrement de concilier les divergences qui subsistent plutôt que de présenter de vagues propositions à des fins de propagande. Ces pays devraient reconnaître leur intérêt commun et négocier dans un esprit de conciliation et d'accommodement; ils devraient admettre que l'on peut être sincère tout en étant d'un avis différent et ils devraient trouver un terrain d'entente; avant de faire de nouvelles promesses, ils devraient montrer leur bonne foi en exécutant les accords existants. Si tous les pays adoptaient cette attitude, la crainte et la tension disparaîtraient et la voie serait ouverte au progrès dans la paix.

113. Jamais encore le Kominform ne s'est isolé si complètement du reste du monde. En constatant ce fait, M. Austin n'éprouve aucune satisfaction, mais il nourrit l'espoir que l'URSS, se rendant compte de la situation, s'efforcera de mettre fin à l'isolement qu'elle s'est imposé.

114. Un désir commun de paix devrait unir toutes les nations. Le monde n'est pas tel qu'une nation quelconque voudrait qu'il fût; des événements tragiques ont assez montré que toute tentative de changer le monde par la force ne fait que le rendre pire et, au point où nous en sommes, le menacer de destruction.

115. La leçon est claire: les nations du monde entier peuvent avoir des opinions différentes sur bien des questions, mais non point sur la nécessité de ne pas laisser leurs divergences conduire à un conflit. La Charte formule la règle de conduite qui devrait permettre à des peuples qui ont adopté des modes de vie différents de vivre en paix. Les Nations Unies ont le devoir de faire en sorte que les uns et les autres comprennent cette règle de conduite; elles ont la mission de trouver les meilleurs moyens de faire naître et grandir la confiance ainsi que de créer l'esprit qui permettra de concilier les points de vue opposés.

116. Il n'y a pas de baguette magique capable de transformer le monde d'un jour à l'autre. C'est une œuvre de longue haleine que celle qui vise à faire régner la paix dans le cœur des hommes. Il ne s'agit pas de faire naître des sentiments nobles mais passagers; ce qu'il faut, c'est ancrer dans l'esprit des hommes la conviction qu'ils doivent s'efforcer sincèrement de mettre fin à leurs controverses et de régler leurs différends, non en ayant recours à la force, mais en employant au contraire des méthodes pacifiques bien connues que les Nations Unies ont, jusqu'à présent, appliquées avec succès.

117. Tout en améliorant les procédés anciens, les Nations Unies en créent actuellement de nouveaux. La présente session de l'Assemblée générale a développé le recours aux consultations. Elle a montré une compréhension plus grande du caractère de chaque nation, une attention plus grande pour les susceptibilités de chacun, un sentiment plus juste des responsabilités individuelles et collectives, une connaissance plus avertie des rapports entre grandes et petites nations. Que l'URSS ait accepté de poursuivre les négociations au sujet de l'énergie atomique et de participer à des consultations entre les membres permanents du Conseil de sécurité avant tout vote important au sein de cet organe, est un signe encourageant et plein de promesses. C'est un élément étroitement en rapport avec le maintien de la paix, le renforcement de l'unité internationale et la bonne entente entre les nations. Tous les Etats Membres des Nations Unies devraient faire un effort sincère en vue d'élargir progressivement le champ de leur coopération en multipliant les consultations entre les gouvernements et entre les peuples.

118. Le projet de résolution de la Première Commission sur les éléments essentiels de la paix fait appel à l'Assemblée pour qu'elle se conforme rigoureusement aux grands principes de la Charte. L'Assemblée doit poursuivre sans défaillance, au cours d'une période qui sera longue et terne, ses efforts soigneusement dirigés vers la conciliation de divergences très marquées, afin que des peuples

qui ont adopté des régimes économiques de caractère opposé puissent vivre en paix côte à côte. Pour que cette coexistence pacifique soit possible, il faut encore que chaque gouvernement adopte une politique qui respecte pleinement les droits de tous les autres gouvernements. L'URSS comprendra assurément un jour qu'un tel objectif est conforme à ses intérêts. Ce jour-là, l'Union soviétique démontrera sans peine sa sincérité en collaborant à des règlements pacifiques dans les régions troublées du monde, au lieu de s'y opposer.

119. Le fait même qu'un projet de résolution intitulé "Eléments essentiels de la paix" a été présenté montre combien les auteurs de ce projet et ceux qui l'ont appuyé sont désireux de tout mettre en œuvre pour affermir la paix. M. Austin présume que, lorsque l'Assemblée générale aura adopté le projet de résolution de la Première Commission, le point à l'ordre du jour s'intitulera désormais: "Eléments essentiels de la paix", et que l'on abandonnera le titre injurieux que l'URSS a donné à son projet de résolution et qui a le caractère d'une condamnation. Le point inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale doit, dans les comptes rendus officiels, porter le titre du projet de résolution adopté par la Première Commission. A l'avenir, on ne devra plus jamais permettre qu'un simple titre donne au monde l'impression que l'idée exprimée dans ce titre a prévalu, alors que le contenu de la résolution ainsi désignée a été rejeté. Assurément, ce titre ne peut être maintenu puisqu'il condamne comme bellicistes de grands pays comme le Royaume-Uni, les Etats-Unis et d'autres encore en les accusant de fomenter une nouvelle guerre d'agression. Le projet de résolution de la Première Commission prévoit des mesures que toutes les nations qui ont accepté les obligations de la Charte doivent appliquer. Ce projet ne met pas en œuvre tous les principes de la Charte, mais il énonce les mesures d'ordre pratique qui doivent être prises à tous les points névralgiques du monde si l'on veut que l'Organisation des Nations Unies serve effectivement au maintien de la paix.

120. La voie de la paix a été tracée à San-Francisco. Les événements des quatre dernières années ont abattu certains jalons placés sur la route; il appartient à l'Assemblée de les remettre debout. Ainsi seulement les Nations Unies pour-

ront reprendre leur marche vers le but qu'elles se sont proposé.

121. L'adoption, par cinquante-trois des cinquante-neuf délégations, du projet de résolution sur les éléments essentiels de la paix aidera puissamment une telle entreprise et fera bien augurer du succès. Déjà cinquante-trois nations sont unies et l'on peut espérer que cette union s'étendra aux cinquante-neuf Membres de l'Organisation. L'Assemblée doit, en faisant appel à toute sa patience, à toute sa foi dans les grands principes moraux, à toute sa ténacité, chercher sans relâche la solution des problèmes communs. Les Etats-Unis invitent cordialement les quelques nations qui sont demeurées à l'écart à collaborer à cette tâche.

122. M. VAN HEUVEN GOEDHART (Pays-Bas) désire simplement indiquer que sa délégation ne participera pas aux débats sur la question dont l'Assemblée est saisie.

123. Après avoir fait l'objet d'un débat prolongé au sein de la Première Commission, le projet de résolution de l'URSS a été rejeté à une majorité considérable. L'opinion de la délégation néerlandaise n'a subi aucun changement depuis lors; il suffit donc de se reporter aux comptes rendus des séances de la Première Commission.

124. L'URSS a, certes, le droit de présenter à nouveau ses propositions à l'Assemblée, mais le représentant des Pays-Bas estime que, en l'occurrence, l'usage que l'on fait de ce droit n'a pas de sens. Le règlement intérieur permet à toute délégation de présenter à nouveau en séance plénière une proposition qui a été rejetée par l'une des grandes Commissions ayant la même composition que l'Assemblée générale elle-même. La seule raison d'être de cette règle est de rendre possible, dans certains cas, un vote contraire à celui qui s'est exprimé en commission. Si cette possibilité est exclue — et il ne fait pas de doute qu'elle soit exclue dans le cas présent — on n'aboutit à rien en présentant à nouveau une proposition rejetée, sinon à une perte de temps. Pour cette raison, la délégation des Pays-Bas ne participera pas au débat et elle espère que beaucoup d'autres délégations suivront son exemple.

La séance est levée à 13 heures.

## DEUX CENT CINQUANTE-HUITIEME SEANCE

Tenue à Flushing Meadow, New-York, le mardi 29 novembre 1949, à 15 heures.

Président: le général Carlos P. ROMULO (Philippines).

### Condamnation des préparatifs d'une nouvelle guerre et conclusion d'un pacte à cinq pour le renforcement de la paix: rapport de la Première Commission (A/1150) (suite)

1. M. WIERBLOWSKI (Pologne) tient à regarder en face le problème qui se pose à l'Assemblée générale et qui consiste à trouver le moyen de permettre à deux mondes de vivre côte à côte, en paix. L'un de ces deux mondes, sous l'hégémonie

des Etats-Unis, se prépare à annihiler l'autre, le monde du socialisme et de la paix, qui comprend, sous la direction de l'URSS, les peuples des démocraties nouvelles, auxquels s'est jointe la Chine.

2. Ce n'est pas là la seule possibilité de conflit, car le bloc capitaliste est plein de contradictions internes et tend, de par sa nature même, à engendrer la guerre. Quoi qu'il en soit, à la présente séance, l'Assemblée examine, sinon officiellement, du moins dans la pratique, la possibilité d'un conflit entre le système socialiste et le système capitaliste.